



Compte-rendu de la conférence-débat du 3 septembre à TF1

Les solutions des PME et des ETI pour le climat

Le 3 septembre, le **Club PME Climat du Global Compact France** réunissait un parterre d'entrepreneurs et d'experts pour une conférence sur les enjeux climatiques, en partenariat avec le **pôle Events de TF1**. Ce partage d'expériences est la première étape d'un ambitieux projet de collecte des solutions élaborées par les **PME** en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

A l'approche de la COP21 à Paris, les initiatives en faveur du climat se multiplient. Le Club PME Climat, porté par le Global Compact France, est de ces mouvements dont l'ambition d'agir dépasse cette seule échéance. « La COP21 est un point de départ et non une finalité », dit Marc Jacouton, président du Club. « Nous devons inscrire nos actions dans la durée et entraîner dans le mouvement les

PME en France. » Car elles sont trois millions et si nombre d'entre elles s'engagent pour réduire leur empreinte sur notre planète, bien d'autres aimeraient profiter de ces multiples expériences pour agir à leur tour. Le but du Club PME Climat est ainsi de mettre en relation ces PME, de collecter leurs idées et leurs solutions pour permettre un réel partage entre toutes, via une plateforme web.

Les PME ont un rôle majeur à jouer
 ▶ Antoine Hacot, Vice-président du Global Compact France, s'en étonne lui-même : « Je reste fasciné par les projets et les actions des PME et par leur volonté de réaliser de belles choses ». Chacune, à sa mesure, participe à une logique de « petits pas », de co-construction où chaque action s'agrège à l'autre pour former une collection sans limite de bonnes pratiques. « Les PME démontrent par leurs engagements que tout est possible », dit Marc Jacouton, qui veut aussi « faire entendre la voix des territoires » pour que chaque action au plan local puisse émerger.

La RSE, un levier de compétitivité
 ▶ Lors de la conférence du 3 septembre, les dirigeants qui ont pu partager leurs expériences ont insisté sur l'absolue nécessité d'inscrire la responsabilité sociale d'entreprise dans toute activité. Cela commence par une conviction du dirigeant, puis par une prise de conscience et une implication de tous les collaborateurs. Et si la conduite du changement demande parfois une refonte des méthodes industrielles et des habitudes, elle n'implique pas toujours des investissements démesurés, mais « juste du bon sens ». C'est aujourd'hui une évidence : la création de valeur pour l'entreprise est indissociable de ses actes en faveur du climat - via l'innovation notamment - et la responsabilité une clé pour l'avenir. ■

LES NOUVELLES ÉVIDENCES DU MARCHÉ

- **Un bon achat** : celui sur lequel l'entreprise a une vision globale, traçable et favorisant de préférence les circuits courts.
- **Une bonne vente** : celle qui est conforme au juste besoin du consommateur, à l'usage réel qui doit en être fait

Pour en savoir plus sur la collecte des solutions destinées à réduire l'impact des activités sur le climat <http://www.pmeclimat.globalcompact-france.org/>

En partenariat

L'EXPRESS

&

TF1
LE GROUPE



Club PME Climat
GLOBAL COMPACT FRANCE